

L'UE présente une étiquette environnementale pour les data centers

Dossier de la rédaction de H2o
September 2026

La Commission européenne a présenté un règlement établissant un "label de durabilité" destiné aux data centers à compter de 2027. Le dispositif restera soumis à l'approbation du Parlement européen et des États membres et s'appliquera aux installations dont la puissance dépasse 500 kW. La notation reprendrait une logique proche des étiquettes énergétiques des appareils électroménagers, avec des classes de A à G et un code couleur allant du vert au rouge. Bruxelles veut fournir une information comparable sur l'utilisation effective des ressources, en particulier l'électricité et l'eau. La Commission inclut dans le projet l'efficacité énergétique, l'efficacité hydrique, l'usage d'électricité bas-carbone, la réutilisation de chaleur (capacité à valoriser la chaleur fatale produite par les serveurs) et les flexibilités apportées au réseau.

Un article des Échos (22 septembre), rappelle que le secteur a mené un lobbying intense pour infléchir le texte. L'European Data Center Association avait mis en garde, dès avril dans le média en ligne Politico, contre des exigences susceptibles de "tuer l'investissement", plaidant, en vain, pour que l'Union "donne la priorité à ses ambitions en matière d'IA plutôt qu'à ses objectifs climatiques". C'est l'ONG, la confiance persiste. Une enquête d'Investigate Europe, relayée par l'AFP, avait accusé Bruxelles d'avoir cédé à Microsoft et aux géants de la tech lors de la loi de 2024 sur le reporting, qui éparpillait aux opérateurs de dévoiler l'empreinte de chaque site. Le nouveau label, en généralisant un affichage site par site, y répond partiellement, sans lever tous les doutes, faute d'obligation d'audit des données auto-déclarées.

Le premier lot de labels est attendu au plus tard le 15 août 2027.

Connaissance des énergies